

Le tutorat - Le dispositif d' aide à la réussite en Licence 1

▶ Le tutorat , c'est quoi exactement ?

un dispositif d'aide à la réussite par un accompagnement méthodologique mis en place par l'université de Paris Nanterre pour les étudiants de première année connaissant des difficultés dans le cadre de leurs études universitaires. Le tutorat participe à l'égalité des chances.

un soutien personnalisé, à la « carte », pour acquérir au plus vite l'autonomie nécessaire pour la poursuite d'études supérieures. C'est une aide concrète pour améliorer ses résultats durant toute l'année (la préparation du cours, la méthodologie des exercices proposés dans l'année ou à l'examen, l'utilisation des brochures de tutorat, une approche des exercices, des sujets d'exposé, de dissertations...)

Le tutorat est gratuite et libre
ouvert à toutes les disciplines
encadré par un étudiant niveau Master

[En quoi ça consiste ?](#)

- [Contacter les responsables du tutorat](#)
- [Les séances](#)

Mis à jour le 17 octobre 2019

▶ Chargée de Mission du tutorat


Sylvie TURC-ZINOPOULOS

▶ Contact

YOUSSEF SALAH
Responsable
du tutorat

tutorat@liste.parisnanterre.fr

Localisation : Bâtiment Clémence Ramnoux (Ex. bâtiment E) - RDC - Bureau E.03
Vous pouvez vous présenter du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi après-midi

 En raison de la fermeture de l'Université nous vous invitons à nous contacter exclusivement par mail suio@liste.parisnanterre.fr. Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

<https://suio.parisnanterre.fr/navigation/dispositifs-de-reussite/tutorat/le-tutorat-le-dispositif-d-aide-a-la-reussite-en-lic>